

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

Série : ES

SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

SESSION 2020

Obligatoire

Durée totale de l'épreuve : **4 heures - Coefficient : 7**

Vous traiterez au choix le sujet 1 ou le sujet 2.

Vous mentionnerez sur votre copie le sujet choisi 1 ou 2.

Dès que les sujets vous sont remis, assurez-vous qu'ils sont complets.

L'usage de tout modèle de calculatrice est interdit.

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2020

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

SÉRIE ES

Obligatoire

SUJET 1

Durée de l'épreuve : 4 heures Coefficient : 7

L'usage de la calculatrice est interdit.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 8 pages numérotées de 1/8 à 8/8.

Le candidat traitera au choix soit la dissertation, s'appuyant sur un dossier documentaire, soit l'épreuve composée.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Dans quelle mesure les instruments de la politique climatique permettent-ils de préserver l'environnement ?

DOCUMENT 1

Prix des produits énergétiques d'origine fossile consommés par les ménages et variations de 2014 à 2018 (moyennes annuelles)

| | 2014 | 2018 | Variation en % |
|--|-------|-------|----------------|
| GAZOLE (€/L) | | | |
| Prix TTC ¹ dont : | 1,28 | 1,42 | 10,9% |
| - Taxes | 0,51 | 0,71 | 38,7% |
| - Autre | 0,77 | 0,71 | -7,7% |
| ESSENCE SP95 (€/L) | | | |
| Prix TTC dont : | 1,48 | 1,51 | 2,0% |
| - Taxes | 0,73 | 0,82 | 12,5% |
| - Autre | 0,75 | 0,69 | -8,1% |
| FIOUL DOMESTIQUE (€/L) | | | |
| Prix TTC dont : | 0,86 | 0,90 | 5,0% |
| - Taxes | 0,07 | 0,19 | 176,0% |
| - Autre | 0,79 | 0,71 | -9,7% |
| GAZ NATUREL (€/MWh PCS²) | | | |
| Prix TTC dont : | 72,51 | 75,20 | 3,7% |
| - Taxes | 1,69 | 10,14 | 499,3% |
| - Autres | 70,82 | 65,06 | -8,1% |

Source : d'après « Projet de loi de finances 2019 : Taxe carbone, l'heure de la vérité », *Policy Brief*, Christian DE PERTHUIS et Anouk FAURE, novembre 2018.

1 : TTC : Toute taxe comprise.

2 : MWh PCS : unité de mesure de l'énergie correspondant à un Mégawatt-heure de pouvoir calorifique supérieur.

DOCUMENT 2

Article premier

Objet et objectifs

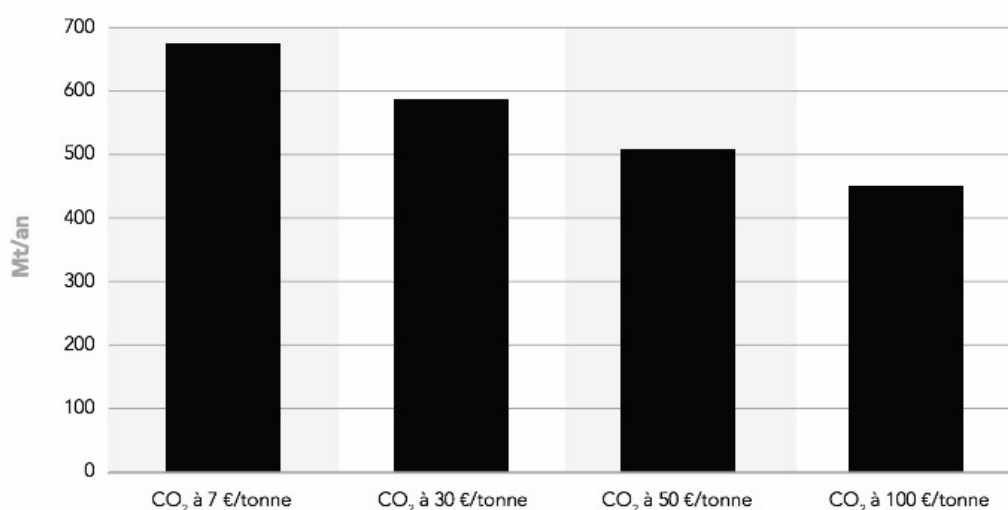
1. Le présent règlement établit des exigences de performance en matière d'émissions de CO₂ pour les voitures particulières neuves et pour les véhicules utilitaires légers neufs, afin de contribuer à la réalisation de l'objectif de l'Union de réduire ses émissions de gaz à effet de serre, tel qu'il est énoncé dans le règlement (UE) 2018/842, et des objectifs de l'accord de Paris, et afin de garantir le bon fonctionnement du marché intérieur.
2. À partir du 1^{er} janvier 2020, le présent règlement fixe un objectif à l'échelle du parc de l'Union de 95 g de CO₂/km pour les émissions moyennes des voitures particulières neuves immatriculées dans l'Union et un objectif à l'échelle du parc de l'Union de 147g de CO₂/km pour les émissions moyennes des véhicules utilitaires légers neufs immatriculés dans l'Union, mesurés, jusqu'au 31 décembre 2020, conformément au règlement (CE) n°692/2008 et aux règlements d'exécution (UE) 2017/1152 et (UE) 2017/1153, et, à partir du 1^{er} janvier 2021, conformément au règlement (UE) 2017/1151.
3. Le présent règlement sera complété jusqu'au 31 décembre 2024, par des mesures additionnelles visant à réaliser une réduction supplémentaire de 10 g de CO₂/km, dans le cadre de l'approche intégrée de l'Union visée dans la communication de la Commission du 7 février 2007 intitulée « Résultats du réexamen de la stratégie communautaire de réduction des émissions de CO₂ des voitures et véhicules commerciaux légers ».

Source : règlement (UE) 2019/631 du Parlement européen et du Conseil du 17 avril 2019, *Journal officiel de l'Union européenne*, 25 avril 2019.

DOCUMENT 3

Estimation d'émissions annuelles de CO₂ selon le prix de la tonne de CO₂

(en millions de tonnes par an)



Source : d'après « Signal prix du CO₂, Analyse de son impact sur le système électrique européen », RTE (Réseau de Transport d'Electricité) en partenariat avec l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), mars 2016.

Lecture : selon l'estimation, un prix du CO₂ de 7 euros la tonne entraînerait des émissions annuelles de CO₂ de 680 millions de tonnes par an pour les treize pays de l'Ouest de l'Europe.

DOCUMENT 4

Véhicules en service : parc moyen (en milliers de véhicules)

| Type de véhicule | 1993 | 1999 | 2005 | 2011 | 2017 |
|------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Voitures particulières | 24 203 | 27 145 | 30 000 | 31 425 | 32 520 |
| Véhicules utilitaires légers | 4 441 | 4 939 | 5 549 | 5 869 | 6 152 |
| Véhicules lourds | 613 | 626 | 655 | 647 | 640 |
| Total | 29 257 | 32 711 | 36 204 | 37 941 | 39 312 |

Source : d'après « Véhicules en service, données annuelles de 1990 à 2018 », INSEE, 8 octobre 2019.

Champ : France métropolitaine.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

- 1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.*
- 2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information.*
- 3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :*
 - en développant un raisonnement ;*
 - en exploitant les documents du dossier ;*
 - en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
 - en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances

1. Vous présenterez deux déterminants du choix de localisation des firmes. (3 points)
2. Distinguez les classes sociales et les groupes de statut dans l'analyse de Max Weber. (3 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Après avoir présenté le document, vous comparerez les taux de syndicalisation en France selon les caractéristiques des salariés et le secteur

Taux de syndicalisation en 2016 en France métropolitaine selon les caractéristiques des salariés et le secteur

(en pourcentage)

| | Ensemble des salariés | Salariés de la fonction publique | Salariés du secteur marchand et associatif |
|----------------------------|-----------------------|----------------------------------|--|
| Ensemble | 10,8 | 18,7 | 8,4 |
| Sexe : | | | |
| Hommes | 11,8 | 21,4 | 9,7 |
| Femmes | 9,8 | 17,1 | 6,7 |
| Âge : | | | |
| Moins de 30 ans | 3,6 | 4,9 | 3,3 |
| 30 à 39 ans | 9,2 | 17,0 | 7,2 |
| 40 à 49 ans | 13,0 | 21,3 | 10,1 |
| 50 ou plus | 14,6 | 23,8 | 11,4 |
| Catégorie sociale : | | | |
| Cadres | 11,0 | 23,2 | 6,2 |
| Professions intermédiaires | 12,1 | 16,8 | 10,3 |
| Employés | 10,6 | 17,3 | 7,9 |
| Ouvriers | 9,6 | 20,7 | 8,7 |

Source : d'après la Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques (DARES), 2018.

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que l'allègement du coût du travail ne permet pas toujours de lutter efficacement contre le chômage.

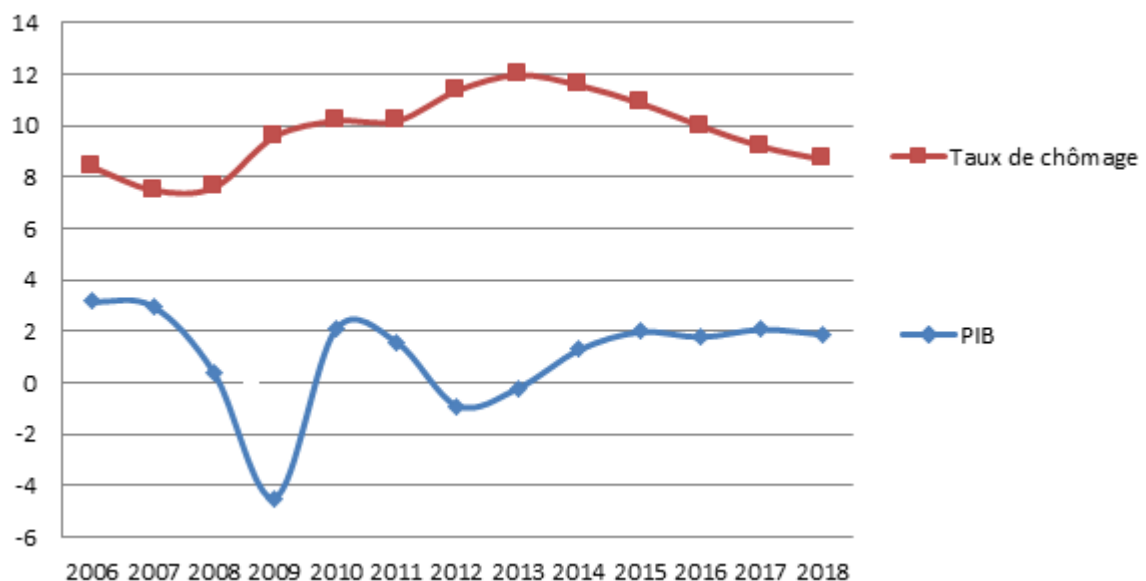
DOCUMENT 1

Un redressement de la croissance - par une politique de stimulation de la demande, en augmentant les dépenses publiques d'infrastructures par exemple - créera des emplois. [...]. La croissance du PIB est responsable de plus de 70 % de la fluctuation de l'emploi au Canada et aux États-Unis et de 40 % environ en Russie, au Royaume-Uni et en Australie [...]. [...] Pour la majorité des pays du monde, il est important de tenir compte de la croissance pour comprendre l'évolution à court terme du chômage. [...] Ainsi, si les entreprises ne voient pas leur chiffre d'affaires s'améliorer, elles n'augmenteront pas leur capacité de production. Il est donc essentiel de veiller à ce que la demande soit au rendez-vous pour soutenir l'offre. C'est pourquoi les pays doivent faire appel à toutes les politiques - monétaires, budgétaires et structurelles - pour augmenter le plus possible la croissance *au niveau national* et amplifier son impact par une coordination *au niveau international*.

Source : d'après « La croissance créatrice d'emplois : un nouveau regard sur une relation ancienne », *Fonds Monétaire International*, 9 novembre 2016.

DOCUMENT 2

Évolution du taux de croissance du PIB et du taux de chômage dans la zone euro (en %)



Source : FMI, 2019.

DOCUMENT 3

Coût horaire du travail* et taux de chômage (2018)

| | Coût du travail (en €) | Taux de chômage (en %) |
|-------------|------------------------|------------------------|
| Espagne | 21,4 | 15,3 |
| France | 35,8 | 9,1 |
| Italie | 28,2 | 10,6 |
| Danemark | 43,5 | 5,0 |
| Allemagne | 34,6 | 3,4 |
| Royaume-Uni | 27,4 | 4,0 |

Source : d'après Eurostat, 2019.

* Coût de la main-d'œuvre dans l'industrie, la construction et les services (sauf l'administration publique).

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2020

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

SÉRIE ES

Obligatoire

SUJET 2

Durée de l'épreuve : 4 heures Coefficient : 7

L'usage de la calculatrice est interdit.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9.

Le candidat traitera au choix soit la dissertation, s'appuyant sur un dossier documentaire, soit l'épreuve composée.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

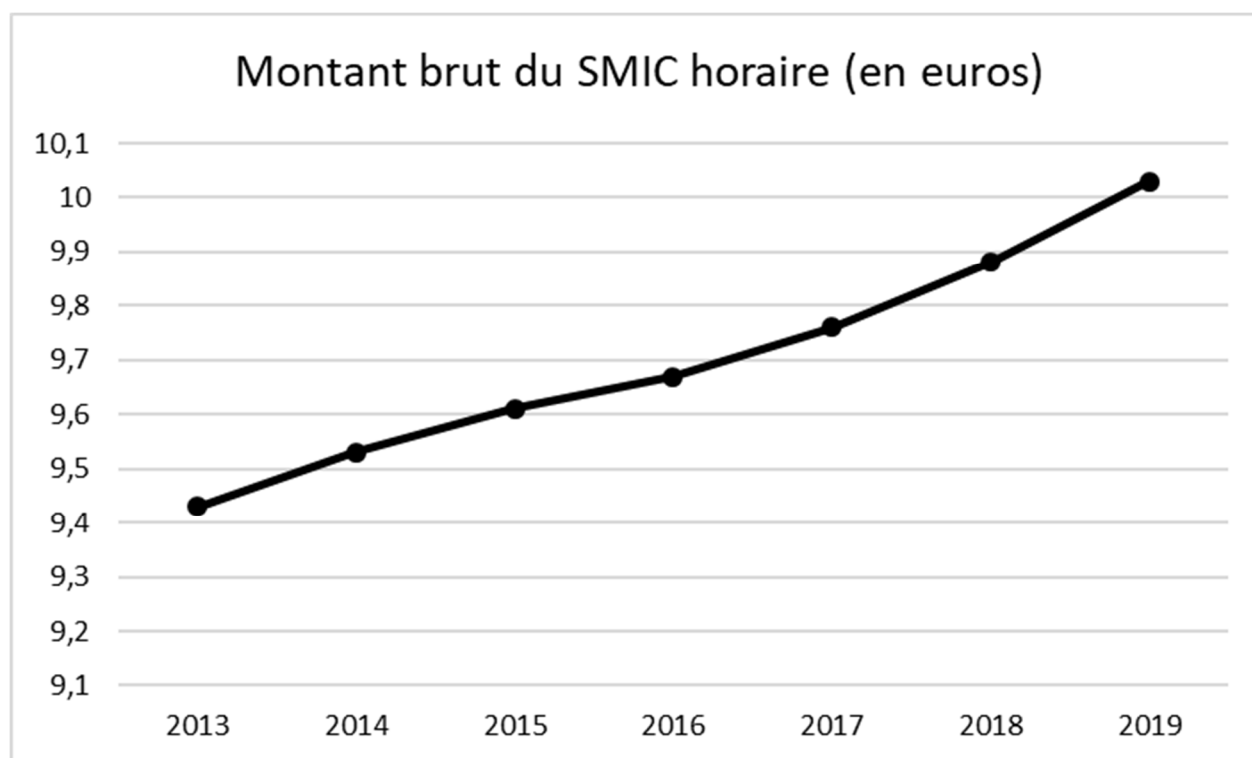
Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte trois documents.

Le salaire résulte-t-il uniquement d'une confrontation entre l'offre et la demande sur le marché du travail ?

DOCUMENT 1



Source : *Tableaux de l'économie française*, INSEE, 2019.

DOCUMENT 2

Revenu salarial annuel moyen en France en 2015 (en euros)

| | Revenu salarial annuel moyen | Salaire annuel moyen en équivalent temps plein |
|--|------------------------------|--|
| Ensemble | 20 540 | 27 090 |
| Sexe | | |
| Femmes | 17 740 | 24 360 |
| Hommes | 23 260 | 29 530 |
| Âge | | |
| Moins de 25 ans | 7 450 | 16 810 |
| 25 à 39 ans | 19 070 | 24 130 |
| 40 à 49 ans | 24 660 | 29 130 |
| 50 à 54 ans | 25 820 | 30 180 |
| 55 ans ou plus | 24 510 | 32 290 |
| Diplôme | | |
| Supérieur à Bac + 2 | 36 850 | 42 080 |
| Bac + 2 | 25 420 | 29 350 |
| Bac | 20 650 | 25 070 |
| CAP, BEP ou moins | 18 040 | 22 810 |
| Sans diplôme | 14 700 | 20 350 |
| Catégorie socioprofessionnelle | | |
| Cadres (y compris chefs d'entreprise salariés) | 40 540 | 47 090 |
| Professions intermédiaires | 22 680 | 27 320 |
| Employés | 13 820 | 20 180 |
| Ouvriers | 15 210 | 20 630 |
| Conditions d'emploi | | |
| Temps complet | 24 990 | 28 090 |
| Temps partiel | 10 630 | 22 820 |

Champ : France hors Mayotte, ensemble de salariés hors salariés agricoles et apprentis stagiaires, hors salaires versés par des particuliers.

Source : d'après la Fiche « Emploi, chômage, revenus du travail », INSEE, 2019.

DOCUMENT 3

Négociations engagées dans les entreprises en 2016 (en %)

| | Négociations engagées en 2016 | | Taux d'aboutissement |
|------------------------------------|--|--|--|
| | Part des entreprises ayant négocié au moins une fois | Part des salariés concernés par la négociation | Part des entreprises ayant signé au moins un accord parmi celles ayant négocié en 2016 |
| Ensemble | 14,7 | 62,0 | 80,1 |
| Taille des entreprises | | | |
| De 10 à 49 salariés | 7,0 | 9,2 | 72,0 |
| De 50 à 99 salariés | 34,3 | 35,4 | 82,7 |
| De 100 à 199 salariés | 58,7 | 60,3 | 85,3 |
| De 200 à 499 salariés | 77,2 | 78,6 | 86,3 |
| 500 salariés ou plus | 95,2 | 97,2 | 90,1 |
| Représentation syndicale | | | |
| Entreprises ayant un délégué | 84,7 | 96,7 | 83,4 |
| Entreprises n'ayant pas de délégué | 6,1 | 15,7 | 74,4 |
| Secteur d'activité | | | |
| Industrie | 23,9 | 75,3 | 84,4 |
| Construction | 8,0 | 39,1 | 83,2 |
| Commerce | 9,0 | 52,0 | 65,1 |
| Services | 16,1 | 61,0 | 82,5 |

Champ : entreprises de 10 salariés ou plus du secteur marchand non agricole.

Source : d'après « La négociation collective d'entreprise en 2016 », Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques (DARES), décembre 2018.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

1. *Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles.*
2. *Pour la partie 2 (Etude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information.*
3. *Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :*
 - *en développant un raisonnement ;*
 - *en exploitant les documents du dossier ;*
 - *en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
 - *en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances

1. Vous présenterez deux limites écologiques de la croissance. *(3 points)*
2. En quoi la solidarité organique se distingue-t-elle de la solidarité mécanique selon Émile Durkheim ? *(3 points)*

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Après avoir présenté le document, vous caractériserez la relation entre le diplôme et la durée du chômage des jeunes.

Temps total passé au chômage durant les trois premières années de vie active (en %)

| | 0 mois | De 1 à 11 mois | Plus d'un an | Total |
|---|-----------|----------------|--------------|------------|
| Aucun diplôme | 23 | 24 | 53 | 100 |
| CAP- BEP¹ | 29 | 32 | 39 | 100 |
| Baccalauréat | 40 | 37 | 23 | 100 |
| Bac professionnel tertiaire | 36 | 37 | 27 | 100 |
| Bac professionnel industriel | 41 | 35 | 24 | 100 |
| Bac technologique tertiaire | 38 | 39 | 23 | 100 |
| Bac technologique industriel | 34 | 35 | 31 | 100 |
| Bac général | 45 | 36 | 19 | 100 |
| Bac+2 hors santé social | 42 | 40 | 18 | 100 |
| Bac+2/3 santé social | 71 | 27 | 2 | 100 |
| Bac+3/4 hors santé social | 48 | 39 | 13 | 100 |
| Licence professionnelle | 46 | 44 | 10 | 100 |
| Autre bac+3/4 LSH ² , gestion, droit | 47 | 37 | 16 | 100 |
| Autre bac+3/4 Maths, sciences et techniques, STAPS ³ | 60 | 26 | 14 | 100 |
| Bac+5 (M2) | 52 | 36 | 12 | 100 |
| Bac+5 LSH ² , gestion, droit | 52 | 36 | 12 | 100 |
| Bac+5 Maths, sciences et techniques, STAPS ³ | 51 | 32 | 17 | 100 |
| Écoles de commerce et d'ingénieur | 52 | 40 | 8 | 100 |
| Doctorat | 68 | 23 | 9 | 100 |
| Ensemble | 41 | 34 | 25 | 100 |

Champ : ensemble des jeunes ayant achevé leurs études en 2013 (693 000 individus).

Source : d'après « Quand l'école est finie. Premiers pas dans la vie active de la Génération 2013 », Centre d'études et de recherches sur les qualifications, *Enquêtes*, n° 1, Octobre 2017.

1 : CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle ; BEP : Brevet d'Études Professionnelles

2 : LSH : Lettres et Sciences Humaines

3 : STAPS : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que l'accumulation des différentes formes de capital participe à la croissance économique.

DOCUMENT 1

Alors que la théorie traditionnelle considérait le changement technique comme le résultat de forces extérieures à l'économie, « exogènes », la théorie moderne insiste sur l'influence que les forces économiques ont sur le rythme et l'orientation des progrès de la technologie. Dans ces théories, le changement technique résulte d'investissements réalisés par des agents économiques motivés par le gain, et par l'État visant au bien-être collectif. Les technologies s'accumulent tout comme les autres formes de capital. Ces investissements sont les dépenses en recherche, en activités innovantes, en formation et aussi en capital physique dans la mesure où celui-ci est source de savoir supplémentaire [...]. La quantité d'investissement de ce type réalisée commande le rythme du progrès technique. La notion de progrès technique reprise dans la théorie est en fait très large : elle inclut tous les changements dans les modes et les types de production qui en améliorent l'efficacité ; nombre de ces changements ne sont pas de nature technique en réalité, tels de nouveaux usages de produits existants (innovation marketing) ou des changements dans l'organisation des entreprises (innovations organisationnelles). Les innovations non technologiques sont centrales dans certains secteurs (par exemple, les nouveaux usages d'Internet).

Qu'est-ce qui différencie la technologie des autres facteurs, notamment le capital physique, qui fait d'elle le moteur de la croissance ? C'est, selon les théories de la croissance endogène, l'existence d'économies d'échelle (ou rendements d'échelle croissants) dans la production et l'utilisation des connaissances. La loi des rendements décroissants ne s'applique pas à la connaissance. Une même connaissance peut être utilisée par un nombre quelconque d'agents simultanément, contrairement à un élément de capital physique (une machine).

Source : *Les grandes questions économiques et sociales*, Dominique GUELLEC, 2013.

DOCUMENT 2

Dépenses en éducation en % du PIB dans une sélection de pays en 2015, selon le niveau d'étude

| | Enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire ¹ | Enseignement tertiaire ² | Total |
|------------------|---|-------------------------------------|-------|
| Norvège | 4,64 | 1,74 | 6,38 |
| Nouvelle-Zélande | 4,55 | 1,76 | 6,31 |
| Royaume-Uni | 4,36 | 1,87 | 6,23 |
| Australie | 3,92 | 2,58 | 6,09 |
| États-Unis | 3,51 | 2,03 | 5,95 |
| France | 3,74 | 1,46 | 5,20 |
| Moyenne OCDE | 3,51 | 1,52 | 5,03 |
| Espagne | 3,07 | 1,28 | 4,35 |
| Allemagne | 3,00 | 1,22 | 4,22 |
| Japon | 2,69 | 1,39 | 4,08 |
| Italie | 3,01 | 0,92 | 3,93 |
| Irlande | 2,65 | 0,82 | 3,47 |
| Russie | 1,94 | 1,15 | 3,09 |

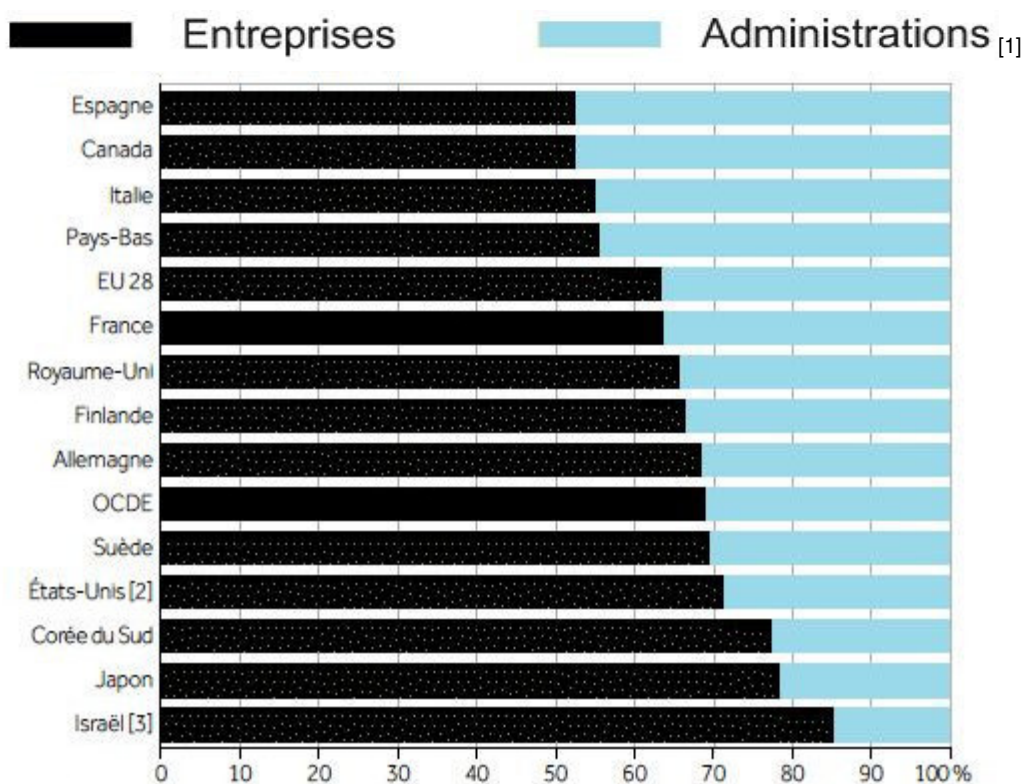
Source : d'après Organisation de Coopération et de Développement Économiques, 2016.

1 : Enseignement post-secondaire non tertiaire : enseignement non supérieur qui fournit des activités d'apprentissage et d'éducation qui complètent l'enseignement secondaire.

2 : Enseignement tertiaire : enseignement supérieur.

DOCUMENT 3

Répartition de la Dépense Intérieure de Recherche et Développement (DIRD) réalisée par les entreprises et les administrations dans l'OCDE en 2016 (en %)



[1] État, enseignement supérieur et institutions sans but lucratif.

[2] Dépenses en capital exclues (toutes ou en partie).

[3] Défense exclue (toute ou principalement).

Source : d'après l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques, *Principaux indicateurs de la science et de la technologie*, 2017.